

SITUATION ET DÉSIGNATION

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

Le Bailleur est locataire principal d'un local sis à :

[Redacted address line]

désignation :

[Redacted designation line]

en vertu d'un acte sous seing privé en date du [Redacted date] dans lequel le propriétaire Bailleur

[Redacted text line]

lui a consenti initialement un droit d'occupation par bail commercial des locaux susvisés.

Ce contrat de sous-location est autorisé par :

- le bail commercial autorise la sous-location dans la clause n° [Redacted number]
- une autorisation préalable expresse et écrite du Propriétaire Bailleur annexée au contrat
- intervention du Propriétaire Bailleur au contrat

